

Il a demandé en conséquence, et les Nations Unies ont autorisé, l'envoi par le Canada d'un détachement de signaleurs, environ 150 hommes, d'un atelier d'environ 150 électriciens et mécaniciens et de deux pelotons de transport d'environ 120 membres.

Outre cet envoi de personnel de l'Armée, le général Burns a demandé que le Canada, lorsque seront terminées les opérations de pont aérien entre Naples et l'Égypte, actuellement effectuées par le CARC, établisse au Moyen-Orient, dans le cadre de la Force d'urgence, un détachement aérien de communications et d'observation. Les membres du personnel du CARC qui prendront part à l'exécution de cette tâche atteindront le nombre de 250 à 300.

En plus des contributions mentionnées ci-dessus de l'Armée et du CARC, il y aura lieu de tenir compte de ce qu'un certain nombre, plutôt restreint, d'officiers canadiens feront partie des services d'état-major du général Burns.

Lorsque le personnel dont il est question ci-dessus sera parti pour le Moyen-Orient, les éléments canadiens d'armée et d'aviation de la Force d'urgence des Nations Unies comprendront plus de 1,000 militaires.

Le détachement canadien d'armée, avec les véhicules et le matériel nécessaires à l'exécution de sa tâche, partira à bord du porte-avions *Magnificent* d'ici la fin du mois.

En raison de la position relativement favorable du Canada parmi les pays qui fournissent des éléments à la Force d'urgence des Nations Unies, il semble que le soutien d'éléments si nécessaires pour donner toute sa forme et sa cohésion à la Force d'urgence et en faire un instrument efficace ne pourrait mieux être fourni que par le Canada. Le nombre de spécialistes que le Canada est appelé à fournir suffit déjà à faire équilibre à celui des militaires fournis par les autres pays. Il est souhaitable, du point de vue des Nations Unies, que cet équilibre soit conservé; aussi paraît-il douteux que l'on ait besoin d'une unité d'infanterie du Canada. Pour cette raison, il a été décidé que le 1^{er} *Queen's Own Rifles* du Canada retournera, du moins pour le moment, à son dépôt, ce qui se fera d'ici quelques jours. Les membres de cette unité méritent des félicitations pour la rapidité et la sûreté avec lesquelles ils se sont préparés à partir en service à l'étranger et pour leur conduite exemplaire durant les trois semaines d'attente qu'ils ont passées à Halifax. Tous, nous regrettons que les plans des Nations Unies aient été modifiés et qu'il n'ait pas été possible que le bataillon parte pour outre-mer ainsi qu'il devait d'abord le faire.

A la fin de l'année, il avait été accepté des offres de contributions de neuf pays: Canada, Colombie, Danemark, Finlande, Inde, Indonésie, Norvège, Suède et Yougoslavie. Les contributions des pays autres que le Canada consistaient presque uniquement en unités d'infanterie. Pour sa part, le Canada a fourni, ainsi qu'il lui était demandé, des unités de signalisation, de transport et d'ateliers d'infanterie, ainsi qu'une unité de base comprenant des ingénieurs, du personnel médical, dentaire et d'intendance ainsi que du personnel juridique et administratif. Le nombre total des militaires canadiens se trouvant en Égypte, à la base de ralliement près de Naples ou en route vers ces points, à la fin de décembre, était d'un peu moins de 800. Le Gouvernement canadien avait en outre, répondant à la demande d'avions de transport présentée par le secrétaire général, fourni à la Force d'urgence une escadrille de douze avions de transport C-119, nombre qui fut par la suite réduit à sept lorsque le besoin devint moins pressant, et un personnel de 350 hommes. A la même date, soit à la fin de l'année, l'effectif d'ensemble de la Force d'urgence des Nations Unies en Égypte s'établissait à peu près à 4,000 hommes.

Comme on l'a mentionné plus haut, il restait à régler le financement de la Force d'urgence. La Cinquième Commission de l'Assemblée générale a déjà discuté la question assez longuement. Le secrétaire général a proposé que les dépenses soient supportées par les États membres selon le barème établi en 1957 pour la répartition des frais généraux de l'ONU. Divers autres plans ont été mis de l'avant. L'Union soviétique, avec l'appui d'autres membres du bloc